



Catalogue

salles
communales
proposées à la location



SOMMAIRE

>> Secteur Centre

> salle Barcelone	p 1
> salle Castelbou	p 2
> salle Castelet	p 3
> salle Castelet rochelle	p 4
> salle Giacomo Saint-Cyprien	p 5
> salle Marguerite Dilhan	p 6
> salle Antoine Osète	p 7
> salle Rancy (grande)	p 8
> salle Rancy (petite)	p 9
> salle Sénéchal	p 10
> salle Thierry Prévot	p 11
> MDC Centre salle 1	p 12
> MDC Centre salle 2	p 13
> MDC Centre salles 1 et 2	p 14

>> Secteur Rive Gauche

> salle 7 bis rue du Cher	p 15
> salle Du Barry	p 16
> salle Lafage (grande rez-de-chaussée)	p 17
> salle Lafage (petite rez-de-chaussée)	p 18
> salle Lafage (petite - 1er)	p 19
> salle San Subra	p 20
> MDC Rive Gauche salle 1	p 21
> MDC Rive Gauche salle 2	p 22

>> Secteur Nord

> salle Bourbaki	p 23
> salle Cuvier	p 24
> salle Lalande	p 25
> salle Maison Cuvier	p 26
> salle MDC Nord salles 1 et 2	p 27
> salle MDC Nord salle 3	p 28
> salle MDC Nord salles 4 et 5	p 29

>> Secteur Est

> Salle Maude Sykes-Andral (grande)	p 30
> Salle Maude Sykes-Andral (petite)	p 31
> Espace François Laffont (grande)	p 32
> Espace François Laffont (petite)	p 33
> salle Achiary	p 34
> salle Camille Flammarion	p 35
> salle Chapelle des Bateliers	p 36
> salle Lapujade (grande)	p 37
> salle Lapujade (petite)	p 38
> salle Limayrac	p 39
> salle Villa des Rosiers (grande)	p 40
> salle Villa des Rosiers (salle Gallique)	p 41
> salle MDC Est salle polyvalente de la Roseraie	p 42

>> Secteur Sud-Est

> salle Charbonnière	p 43
> salle Corraze	p 44
> salle Pont des Demoiselles (3 ^{ème} étage)	p 45
> salle Pouvourville	p 46
> salle rue de Nîmes Rangueil	p 47
> salle La Chapelle Saint-Michel	p 48
> salle Saint-Michel	p 49

>> Secteur Ouest

> salle des fêtes Lafourquette	p 50
> salle Jean Diebold	p 51
> salle Gironis	p 52
> salle Mirail Université	p 53
> salle Monlong	p 54
> salle Saint-Martin (n°2)	p 55
> salle Saint-Martin (n°1)	p 56
> salle Saint-Simon	p 57
> salle Tibaous	p 58
> salle MDC Ouest	p 59

Secteur
centre



Salle BARCELONE

22, allée de Barcelone

Accès métro ligne B - station Compans-Caffarelli



Point de retrait
et de retour des clés

Gestion des accès
par un agent présent
sur place

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 270 (avec tables)

ou personnes debout : 500

Normes : Type L - Catégorie 3



Équipements mis à disposition

400 chaises, 48 tables, 2 portants et 64 cintres,
accès PMR sauf scène, 1 pupitre,
1 vidéo projecteur, 1 écran, 2 micros HF (prévoir
piles AA), 1 micro filaire, 1 comptoir dans l'entrée
et dans la salle, 1 estrade.

Présence d'un gardien logé sur place.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 270 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

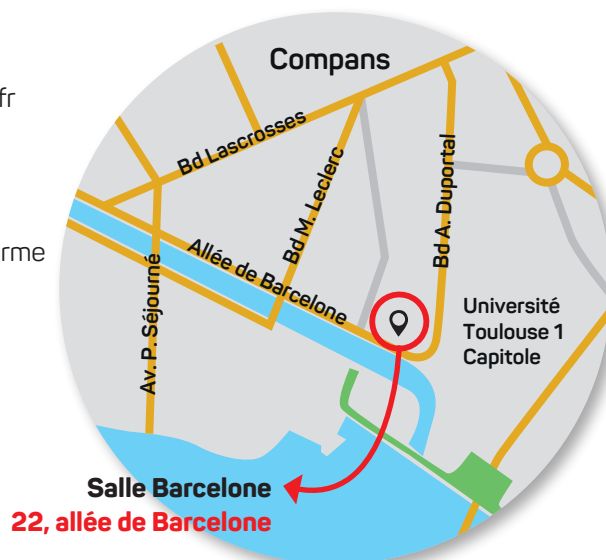
- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme
d'usage.

- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes
techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit
de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- > Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle CASTELBOU

22, rue Léonce-Castelbou

Accès métro ligne B - station Compans-Caffarelli



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 68 (avec tables)

ou personnes debout : 195

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

138 chaises, 35 tables, 1 vidéo projecteur,
1 comptoir avec évier, 1 accès PMR,
2 portants de 20 cintres.

Présence d'un gardien sur place.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 140 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

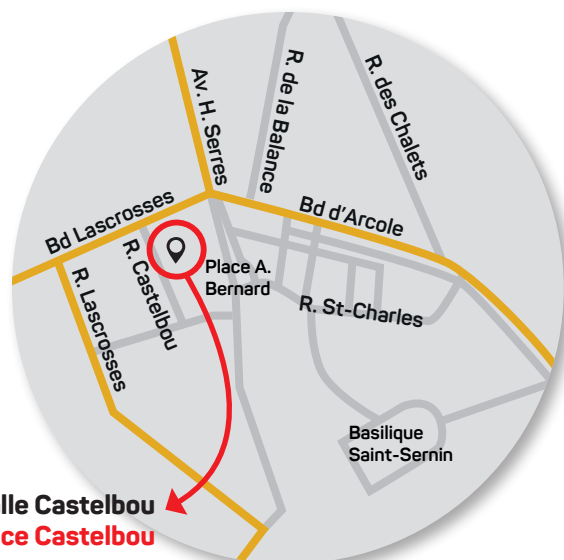
Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle Castelbou
22, rue Léonce Castelbou

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle CASTELET

7, rue de Belfort

Accès métro ligne A - station Marengo



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation unique de réunions.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 10

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

10 chaises, 2 tables, 1 tableau mural, 2 placards.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 85 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

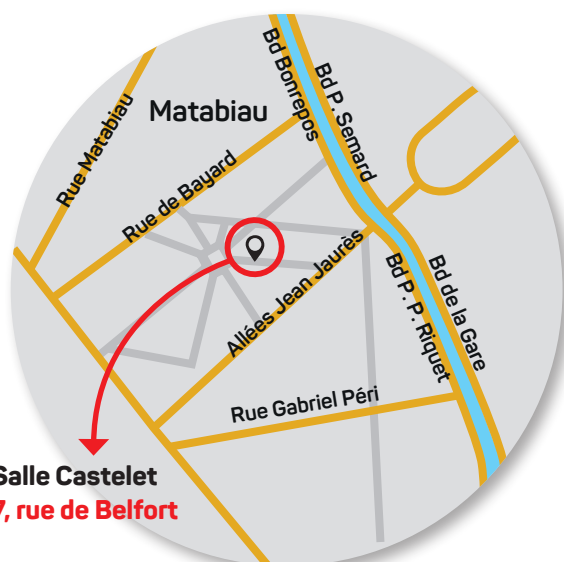
Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- > Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle CASTELET - rochelle

7, rue de Belfort

Accès métro ligne A - station Marengo



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation unique de réunions.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises: 19 (sans tables)

ou 14 (avec tables)

Personnes debout: 19

Normes: Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

19 chaises, 3 tables, 1 tableau mural.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 85 € HT par créneau.

3 créneaux: matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le: 05 61 22 20 41

Écrivez à: reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur:

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

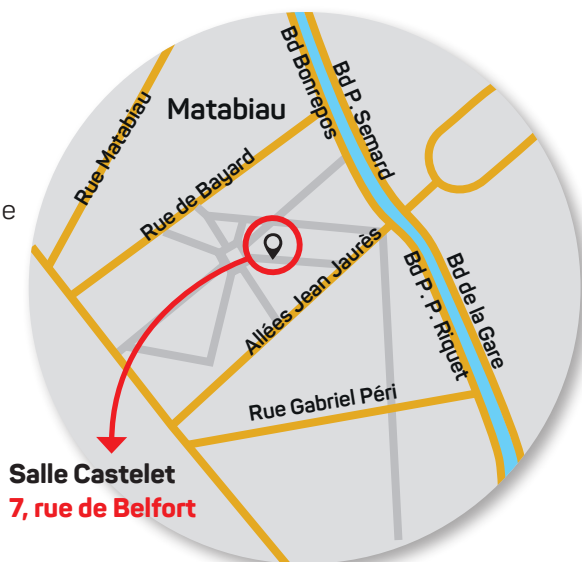
- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- > Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle GIACOMO Saint-Cyprien

2, allée du Niger



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 78 (sans tables)

ou 52 (avec tables)

ou personnes debout : 93

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

78 chaises, 13 tables, 1 cloison amovible.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 155 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- > Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle Marguerite DILHAN

3, rue Escoussières Arnaud-Bernard

Accès métro ligne B - station Jeanne d'Arc



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 28

ou personnes debout : 70

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

28 chaises, 7 tables, 1 espace avec évier, 1 wc PMR.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 80 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle Antoine OSETE

6, rue Lieutenant Colonel Pélissier - Accès métro
ligne B - station Jean-Jaurès / ligne A - station Capitole



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :
Ligne A : Station Capitole
Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation principale de réunions et réunions politiques..

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 196 sans tables, 72 avec tables
ou personnes debout : 223
Normes : Type L - Catégorie 3



Équipements mis à disposition

196 chaises, 36 tables, 4 portants,
2 pupitres, 1 comptoir, évier, placards, 8 placards en
fond de salle, 26 grilles d'exposition,
1 sono, 1 vidéo projecteur avec écran, 2 micros HF,
1 micro filaire, 1 micro conférence + fixation pupitre,
accès PMR, WIFI.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :
- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.
* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 220 € HT par créneau.
3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41
Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr
Pour les associations, téléservice disponible sur :
toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle Osète

6, rue Lieutenant Colonel Pélissier

À noter

- > Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- > Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle RANCY - grande

10, rue Jean-Rancy

Accès métro ligne B - station Jeanne d'Arc



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 196

ou personnes debout : 224

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

194 chaises, 2 tables.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 195 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

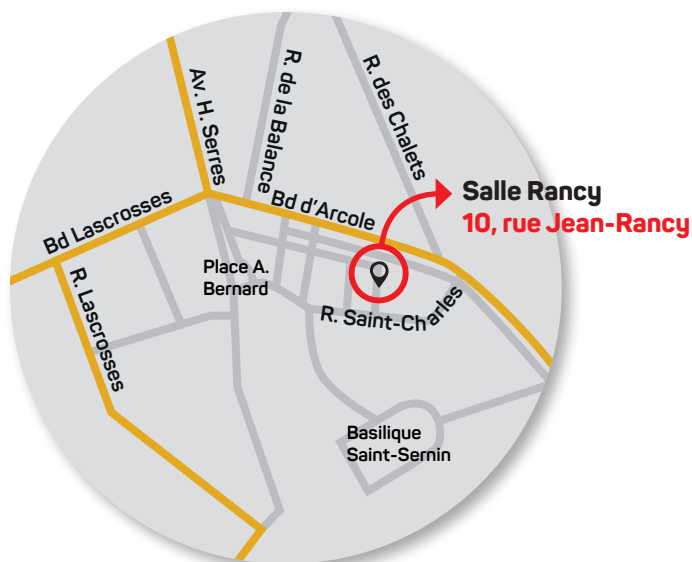
toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer
le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle RANCY - petite

10, rue Jean-Rancy

Accès métro ligne B - station Jeanne d'Arc



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation unique de réunions et réunions politiques.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

19 chaises, 6 tables, 1 meuble mural,
1 tableau mural.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 95 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- > Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle du SÉNÉCHAL

17, rue de Rémusat - Accès métro ligne B
station Jeanne d'Arc - ligne A - station Capitole



**Point de retrait
et de retour des clés**

Gestion des accès
par un agent présent
sur place

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 188 + 5 PMR

Normes : Type L - Catégorie 4



Équipements mis à disposition

6 chaises, 188 sièges amphi, 5 tables,
2 manges-debout, 1 pupitre, 2 porte micro table et
pied, 1 sono, 1 vidéo projecteur, 1 mur écran,
2 micros HF, 3 micros filaires, 1 micro conférence,
branchement VGA et HDMI avec câble, WIFI.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 170 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en
terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes
techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer
le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé
des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement
intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité
obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais
nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires
de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle Thierry PREVOT

3, rue Escoussières Arnaud-Bernard

Accès métro ligne B - station Jeanne d'Arc



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 28

ou personnes debout : 60

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

28 chaises, 7 tables, 1 espace avec évier,
1 wc PMR



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 80 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- > Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



MAISON DE LA CITOYENNETÉ CENTRE - salle 1

5, rue Paul Mériel - Accès métro ligne A et B - station Jean Jaurès



Point de retrait
et de retour des clés

MDC Centre

5 rue Paul-Mériel

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Jean Jaurès

Ligne B : Station Jean Jaurès

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 15 (sans tables) /
10 (avec tables)

Personnes debout : 20

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

25 chaises, 6 tables, 1 porte-manteaux,
1 vidéoprojecteur avec écran, câble VGA/HDMI, WIFI,
1 sonorisation, micros sans fil HF, hauts parleurs,
amplificateur, boucle magnétique.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 95 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 31 22 95 00

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



MDC Centre
5, rue Paul Mériel

À noter

- > Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- > Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



MAISON DE LA CITOYENNETÉ CENTRE - salle 2

5, rue Paul Mériel - Accès métro ligne A et B - station Jean Jaurès



Point de retrait
et de retour des clés

MDC Centre

5 rue Paul-Mériel

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Jean Jaurès

Ligne B : Station Jean Jaurès

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 10 (sans tables) /
15 (avec tables)

Personnes debout : 20

Normes : Type L, W - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

10 chaises, 5 tables, 1 porte-manteaux, 1 tableau
blanc numérique, 1 vidéoprojecteur avec écran,
câble VGA/HDMI, wifi, boucle magnétique



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 95 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 31 22 95 00

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer
le coût de la salle.

À noter

- > Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- > Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



MDC Centre
5, rue Paul Mériel



MAISON DE LA CITOYENNETÉ CENTRE - salles 1 et 2

5, rue Paul Mériel - Accès métro ligne A et B - station Jean Jaurès



Point de retrait
et de retour des clés

MDC Centre
5 rue Paul-Mériel

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Jean Jaurès

Ligne B : Station Jean Jaurès

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 50 (sans tables), 30 (avec tables)

Personnes debouts : 60

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

53 chaises, 13 tables, 2 portes-manteaux, 1 vidéo-
projecteur avec écran, câble VGA/HDMI, wifi,
1 sonorisation, micros sans fil HF, hauts parleurs,
amplificateur, boucle magnétique



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 190 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 31 22 95 00

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



MDC Centre
5, rue Paul Mériel

À noter

- > Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- > Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

Secteur

Rive Gauche





Salle 7 bis rue du Cher

7 bis, rue du Cher

Accès métro ligne A - station Bagatelle et bus 13 arrêt Cher



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation unique de réunions et réunions politiques.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 30 (avec et sans tables)

ou personnes debout : 80

Normes : Type L - Catégorie 5

Salle modulable



Équipements mis à disposition

30 chaises, 14 tables.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 80 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

> Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.

> Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.

> L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.

> Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.

> Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

MAIRIE DE



TOULOUSE

www.toulouse.fr



Salle du BARRY

9, rue Gaston-Ramon

Accès bus ligne 64 - Possibilité de stationnement



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 136

ou personnes debout : 186

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

136 chaises, 22 tables, 1 double évier
avec placard, 1 scène amovible,
1 vidéoprojecteur, 4 micros et 1 sono.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 130 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

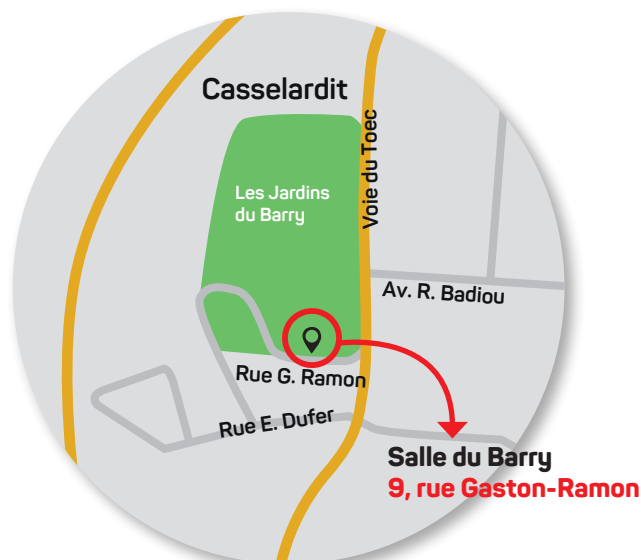
Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme
d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes
techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer
le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé
des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement
intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité
obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais
nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires
de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle LAFAGE - grande (rdc)

2, rue Lafage

Accès tramway - arrêt Croix de Pierre



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 80 (avec tables)

ou 109 (sans tables)

ou personnes debout : 150

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

109 chaises, 18 tables rectangulaires,

1 scène amovible à monter (sur demande),

2 panneaux d'affichage, 3 vitrines extérieures.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 90 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme
d'usage.

- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes
techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer
le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle LAFAGE - petite (rdc)

2, rue Lafage

Accès tramway - arrêt Croix de Pierre



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation principale de réunions.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 15 (avec tables)

ou 19 (sans tables)

ou personnes debout : 21

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

19 chaises, 4 tables rectangulaires,

3 vitrines extérieures et 1 portant.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 90 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- > Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle LAFAGE - petite (1^{er})

2, rue Lafage

Accès tramway - arrêt Croix de Pierre



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation principale de réunions.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Salle non accessible PMR



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19

ou personnes debout : 19

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

19 chaises, 4 tables rectangulaires, 1 placard,

1 panneau d'affichage intérieur,

3 vitrines extérieures, 1 portant.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.

- Moyennant 10 € pour une réservation unique
(ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 35 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme
d'usage.

- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes
techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer
le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé
des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement
intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité
obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais
nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires
de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle SAN SUBRA

2, rue San Subra

Accès métro ligne A - station Saint-Cyprien



Point de retrait et de retour des clés

MDC Rive Gauche

20 place Jean-Diebold

Métro Ligne A : Station Saint-Cyprien

ou au 32 rue Valade

Toulouse

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 90 (avec tables)

ou 166 (sans tables)

ou personnes debout : 186

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

166 chaises, 15 tables, 1 estrade de 12m²,

1 rideau de scène, 1 pupitre, 1 régie son,

1 vidéo projecteur avec écran, 1 micro filaire,

3 micros HF (prévoir piles AA), 1 télécommande,

1 câble HDMI et VGA (branchement son vidéo côté
scène et régie à l'étage), 1 comptoir.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 200 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



MAISON DE LA CITOYENNETÉ RIVE GAUCHE - salle 1

20, place Jean Diebold - Accès métro ligne A - station Saint-Cyprien



Point de retrait
et de retour des clés

MDC Rive Gauche
20 place Jean-Diebold

Métro Ligne A : Station Saint-Cyprien

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 64

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

64 chaises, 10 tables, 1 vidéoprojecteur avec écran,
1 tableau Veléda (feutres à prévoir), 1 tableau blanc
interactif avec ordinateur, wifi, 1 décodeur TNT
avec télécommande, 1 lecteur DVD/BLURAY 3D
avec télécommande, 3 micros HF, 3 oreillettes
boucle magnétique,
1 pied de micro sur table.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 110 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 31 22 91 30

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme
d'usage.

- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes
techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer
le coût de la salle.



MDC Rive Gauche
20, place Jean Diebold

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé
des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement
intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité
obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais
nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires
de personnel et de ménage pourront être facturés.



MAISON DE LA CITOYENNETÉ RIVE GAUCHE - salle 2

20, place Jean Diebold - Accès métro ligne A - station Saint-Cyprien



Point de retrait
et de retour des clés

MDC Rive Gauche
20 place Jean-Diebold
Métro Ligne A : Station Saint-Cyprien

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 20

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

20 chaises, 6 tables, 1 vidéoprojecteur avec écran,
1 tableau Velléda (feutre à prévoir), wifi



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 35 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 31 22 91 30

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



MDC Rive Gauche
20, place Jean Diebold

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

Secteur Nord





Salle BOURBAKI

1, place Stéphane Hessel

Accès métro ligne B - station Minimes Claude Nougaro



Point de retrait et de retour des clés

MDC Nord

4 place du marché aux Cochons
Métro Ligne B : Station Minimes

ou 29 rue Valade Toulouse

Métro Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 75 (avec tables)

ou 120 (sans tables)

ou personnes debout : 170

Normes : Type X, L, R - Catégorie 4



Équipements mis à disposition

120 chaises, 15 tables, office.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 150 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle Bourbaki

1, place Stéphane Hessel

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

MAIRIE DE



TOULOUSE

www.toulouse.fr



Salle CUVIER

1 Bis, rue Francis Lopez - Possibilité de stationnement
Accès bus linéo 9 - arrêt Lycée Raymond Naves



Point de retrait
et de retour des clés

Maison des Associations
3 place Guy Hersant

Métro :
Ligne B : Station Empalot

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 150
ou personnes debout : 180
Normes : Type L - Catégorie 4



Équipements mis à disposition

150 chaises, 10 tables, 1 sono, 2 micros
et 1 écran de projection.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :
- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.
* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 175 € HT par créneau.
3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41
Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr
Pour les associations, téléservice disponible sur :
toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle Cuvier
1 Bis, rue Francis Lopez

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle LALANDE

215 bis, avenue de Fronton - Possibilité de stationnement
Accès métro ligne B station La Vache - bus ligne 60 / 69 / 29



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :
Ligne A : Station Capitole
Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 70 (avec tables)
ou 90 (sans tables)
ou personnes debout : 112
Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

90 chaises, 16 tables, 1 vidéo projecteur,
1 sono, 1 écran, 1 micro filaire, 1 micro HF,
1 évier, 1 portant de 24 cintres et un comptoir.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :
- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.
* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 125 € HT par créneau.
3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41
Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr
Pour les associations, téléservice disponible sur :
toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer
le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle MAISON CUVIER

3, rue Francis-Lopez - Possibilité de stationnement
Accès bus linéo 9 - arrêt Raymond Naves



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :
Ligne A : Station Capitole
Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 16
ou personnes debout : 30
Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

19 chaises, 8 tables, 1 meuble placard,
1 tableau Veleda.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

- Accès aux salles :
- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
 - Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).
- * Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 95 € HT par créneau.
3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41
Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr
Pour les associations, téléservice disponible sur :
toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle Maison Cuvier
3, rue Francis-Lopez

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



MAISON DE LA CITOYENNETÉ NORD - salles 1 et 2

4, place du marché aux cochons - Accès métro ligne B - station Minimes



Point de retrait
et de retour des clés

MDC Nord

4 place du marché aux Cochons

Métro Ligne B : Station Minimes

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 150 (sans tables) /
50 (avec tables)

Personnes debout : 187

Normes : Type L - Catégorie 3



Équipements mis à disposition

167 chaises, 24 tables, 4 portes-manteaux,
1 vidéoprojecteur avec écran, câble VGA / HDMI, wifi,
1 sonorisation, micros sans fil HF, Hauts-parleurs,
amplificateur, boucle magnétique.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 155 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 31 22 97 00

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme
d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes
techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer
le coût de la salle.



MDC Nord

4, place du Marché
aux Cochons

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé
des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement
intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité
obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais
nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires
de personnel et de ménage pourront être facturés.



MAISON DE LA CITOYENNETÉ NORD - salle 3

4, place du marché aux cochons - Accès métro ligne B - station Minimes



Point de retrait
et de retour des clés

MDC Nord

4 place du marché aux Cochons

Métro Ligne B : Station Minimes

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 15 (sans tables) /
10 (avec tables)

Personnes debout : 19

Normes : Type L - Catégorie 3



Équipements mis à disposition

15 chaises, 5 tables, wifi, 1 porte-manteau,
1 paper board.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 15 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 31 22 97 00

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



MDC Nord

4, place du Marché
aux Cochons

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



MAISON DE LA CITOYENNETÉ NORD - salles 4 et 5

4, place du marché aux cochons - Accès métro ligne B - station Minimes



Point de retrait
et de retour des clés

MDC Nord

4 place du marché aux Cochons

Métro Ligne B : Station Minimes

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 25 (sans tables) /
18 (avec tables)

Personnes debout : 35

Normes : Type L - Catégorie 3



Équipements mis à disposition

16 chaises, 10 tables, 1 porte-manteau, tableau blanc
interactif : câble VGA, wifi, tableau blanc.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 30 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 31 22 97 00

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



MDC Nord
4, place du Marché
aux Cochons

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

Secteur Est





Salle Maude Sykes Andral - grande

1 allée Jacques Chaban Delmas - Accès métro ligne A - station Marengo
Accès par le rez-de-jardin, entre les deux escalators au niveau de la station de métro

Conditions d'accès particulières après 19h



Point de retrait
et retrait du badge

PC sécurité

Arche Marengo
(coté station bus)

Métro : Ligne A : Station Marengo

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 40 (avec tables)
ou 79 (sans tables)
ou personnes debout : 98
Normes : Type L - Catégorie ERP1
Accès PMR (par ascenseur)



Équipements mis à disposition

79 chaises, 13 tables, 2 micros HF (batterie),
2 micros filaires, 1 micro conférence, écran,
vidéoprojecteur (câbles VGA/HDMI), sonorisation,
boucle mal-entendant.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 105 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Maud Sykes Andral (grande)
1 allée Jacques Chaban Delmas

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle Maude Sykes Andral - petite

1 allée Jacques Chaban Delmas - Accès métro ligne A - station Marengo
Accès par le rez-de-jardin, entre les deux escalators au niveau de la station de métro

Conditions d'accès particulières après 19h



Point de retrait
et retrait du badge

PC sécurité
Arche Marengo
(coté station bus)

Métro : Ligne A : Station Marengo

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19

Normes : Type L - Catégorie ERP1

Accès PMR (par ascenseur)



Équipements mis à disposition

19 chaises, 4 tables, 1 vidéoprojecteur



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 90 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

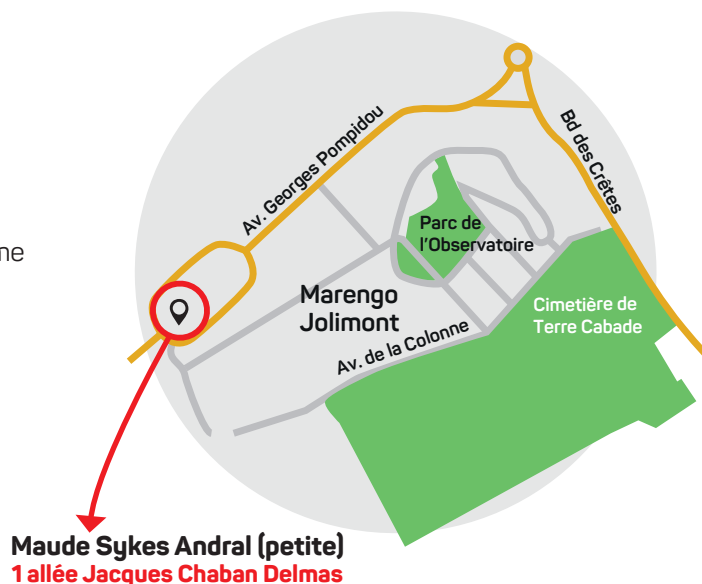
toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- > Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Espace François LAFFONT - grande

1, rue Léon-Jouhaux

Accès métro ligne B - station Jolimont



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 60 (avec tables)

ou 89 (sans tables)

ou personnes debout : 103

Normes : Type L - Catégorie 5

Accès PMR



Équipements mis à disposition

89 chaises, 10 tables, 1 sono portative,

1 portant, 1 tableau Velede.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 105 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

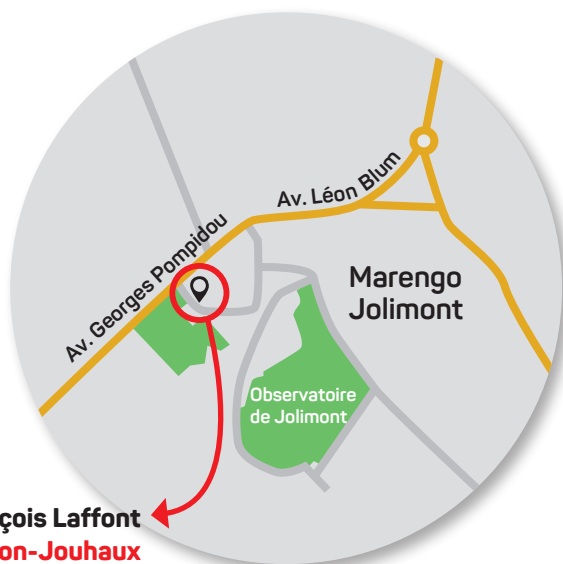
- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme
d'usage.

- Un délai de 3 semaines est requis sauf
contraintes techniques ou administratives
particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer
le coût de la salle.



Salle François Laffont
1, rue Léon-Jouhaux

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Espace François LAFFONT - petite

1, rue Léon-Jouhaux

Accès métro ligne B - station Jolimont



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation unique de réunions et réunions politiques.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

19 chaises, 1 grande table, 1 portant,
1 tableau Veleda.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 90 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

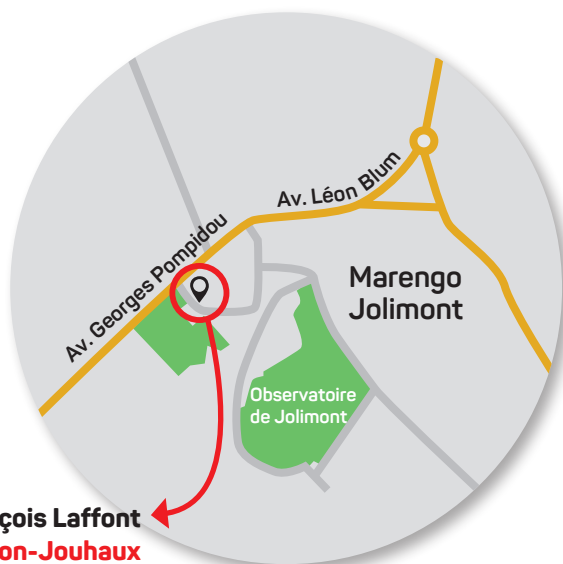
Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle François Laffont
1, rue Léon-Jouhaux

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle ACHIARY

42, rue Henriette-Achiary
Accès bus linéo 1 - arrêt Achiary



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 70
ou personnes debout : 100
Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

70 chaises, 19 tables, 2 portants avec 46 cintres.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :
- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 130 € HT par créneau.
3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.

42, rue Henriette-Achiary



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle Camille FLAMMARION

1, avenue Camille-Flammarion
Accès métro ligne B - station Jolimont



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :
Ligne A : Station Capitole
Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 20 (avec tables)
ou 30 (sans tables)
ou personnes debout : 45
Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

30 chaises, 8 tables, 1 tableau Veleda
(feutre à prévoir), office et jardinet.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

- Accès aux salles :
- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
 - Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).
- * Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 100 € HT par créneau.
3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

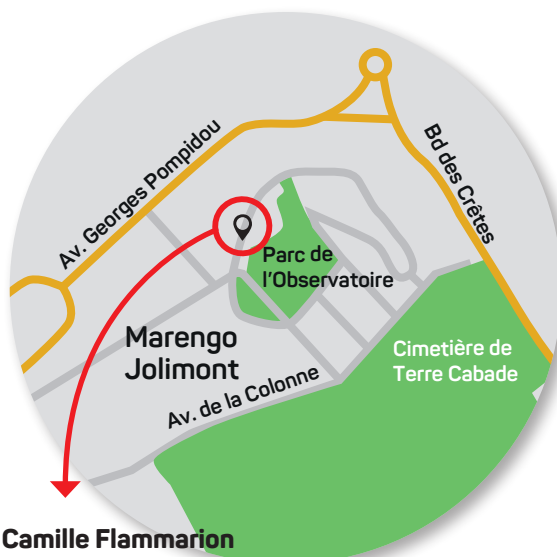
Appelez le : 05 61 22 20 41
Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr
Pour les associations, téléservice disponible sur :
toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle Camille Flammarion
1, avenue Camille-Flammarion

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle des BATELIERS

10-12, allée Port Saint-Sauveur
Accès bus ligne 10-12



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 42

ou personnes debout : 42

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

42 chaises, 8 tables, 1 vidéo projecteur,
1 boucle malentendant.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 110 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle LAPUJADE - grande

5, rue Michel - Ange

Accès métro ligne A - station Marengo - bus ligne 38 / 39 / 42



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 108 (avec tables)

ou 169 (sans tables)

ou personnes debout : 199

Normes : Type L - Catégorie 4



Équipements mis à disposition

169 chaises, 18 tables, glace de danse.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 125 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

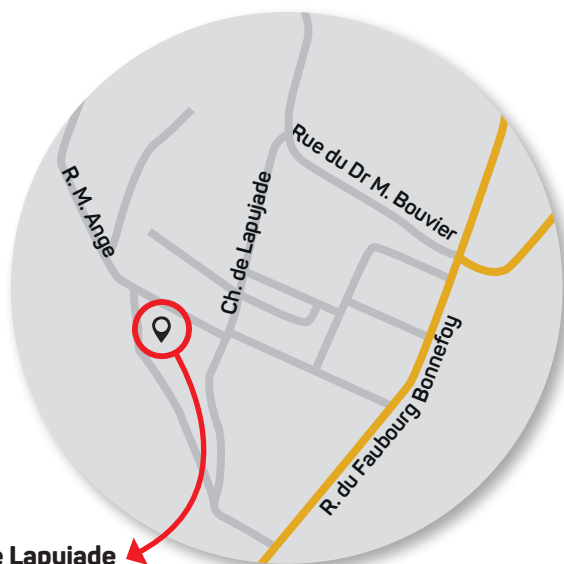
Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle Lapujade
5, rue Michel - Ange

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle LAPUJADE - petite

5, rue Michel - Ange

Accès métro ligne A - station Marengo - bus ligne 38 / 39 / 42



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19

ou personnes debout : 30

Normes : Type L - Catégorie 4



Équipements mis à disposition

19 chaises, 4 tables, 1 tableau mural



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 90 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle Lapujade
5, rue Michel - Ange

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle LIMAYRAC

22, rue Xavier-Darasse - Possibilité de stationnement
Accès métro ligne A - station Marengo - bus ligne 37 / linéo 8



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :
Ligne A : Station Capitole
Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 216 (avec tables)
ou 290 (sans tables)
ou personnes debout : 300
Normes : Type L - Catégorie 3



Équipements mis à disposition

290 chaises, 36 tables, 1 sono (clés de la régie son
sur demande) 2 micros HF (prévoir piles AA),
1 scène avec glace en fond, 3 portants de 20 cintres,
1 espace avec évier, 2 placard, 1 cloison amovible.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :
- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.
* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 280 € HT par créneau.
3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41
Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr
Pour les associations, téléservice disponible sur :
toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle VILLA des ROSIERS

125, avenue Jean-Rieux
Accès bus linéo 8 - arrêt Leygue



Point de retrait
et de retour des clés

Maison des Associations
3 place Guy Hersant

Métro :
Ligne B : Empalot

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 68
ou personnes debout : 71
Normes : Type W - Catégorie 5
Salle en forme de L



Équipements mis à disposition

68 chaises et 8 tables.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :
- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.
* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 120 € HT par créneau.
3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41
Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr
Pour les associations, téléservice disponible sur :
toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle Villa des Rosiers
125, avenue Jean-Rieux

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle VILLA des ROSIERS - salle Gallique

125, avenue Jean-Rieux

Accès bus linéo 8 - arrêt Leygue



Point de retrait
et de retour des clés

Maison des Associations
3 place Guy Hersant

Métro : ligne B station Empalot

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19

Normes : Type L - Catégorie 5

Salle en forme de L



Équipements mis à disposition

19 chaises et 7 tables.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 120 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle Villa des Rosiers
125, avenue Jean-Rieux

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



MAISON DE LA CITOYENNETÉ EST - salle polyvalente de la Roseraie

8 bis, avenue du Parc - Accès métro ligne A - station Roseraie



Point de retrait
et de retour des clés

MDC Est

8 bis avenue du Parc

Métro Ligne A : Station Roseraie

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 120

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

23 tables + 1 table ovale, 112 chaises,
2 portes-manteaux, 2 ventilateurs, 1 vidéoprojecteur
avec écran, wifi, 1 sonorisation, 3 micros sans fil HF,
1 câble VGA, 1 rallonge.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 130 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 31 22 93 00

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

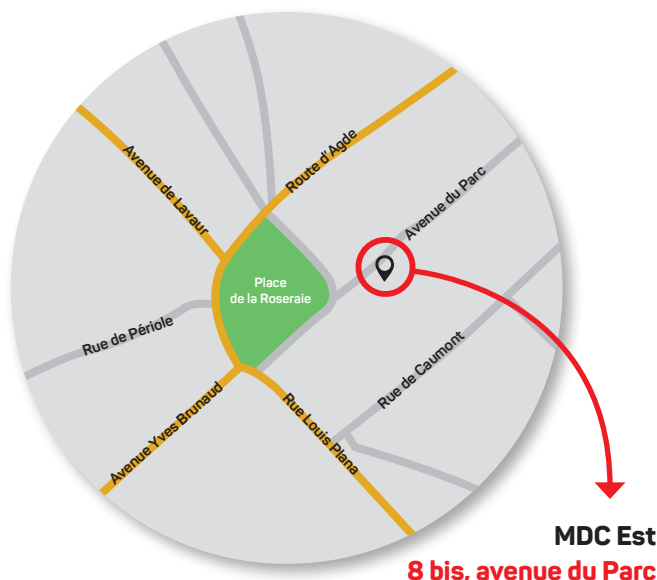
toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme
d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes
techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer
le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé
des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement
intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité
obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais
nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires
de personnel et de ménage pourront être facturés.

Secteur Sud-Est





Salle CHARBONNIERE

17, rue de la Charbonnière - Possibilité de stationnement
Accès métro ligne B - station Empalot et linéo 54 - arrêt Palmiers



Point de retrait
et de retour des clés

Maison des Associations
3 place Guy Hersant

Métro :
Ligne B : Empalot

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 47
ou personnes debout : 65
Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

47 chaises et 6 tables.

Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 105 € HT par créneau.
3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle de la Charbonniere
17, rue de la Charbonniere

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle CORRAZE

3 bis, rue Raymond-Corraze

Accès bus linéo 8 - arrêt Corraze



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 150

ou personnes debout : 240

Normes : Type L - Catégorie 4



Équipements mis à disposition

150 chaises, 25 tables, 1 écran, 2 panneaux de liège,
1 portant et 33 cintres, 1 espace avec évier.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 145 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

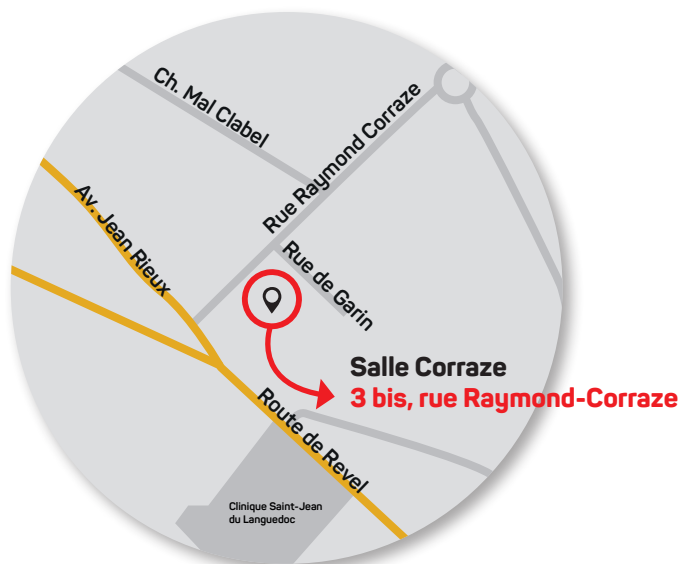
Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle PONT DES DEMOISELLES

7, avenue Antoine-Saint-Exupéry
Accès métro ligne A et bus linéo 7



Point de retrait
et de retour des clés

Gestion des accès
par un agent présent
sur place

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 66
ou personnes debout : 90
Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

66 chaises, 14 tables.

Présence d'un gardien sur place.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :
- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.
* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 110 € HT par créneau.
3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle Pont des Demoiselles

7, avenue Antoine-Saint-Exupéry

À noter

- > Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- > Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle POUVOURVILLE

75, rue de Fondeville

Accès métro ligne B - station Paul Sabatier - bus 54



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19

ou personnes debout : 20

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

19 chaises, 3 tables, 3 placards, 1 espace avec évier,
1 meuble bibliothèque.

Jours et horaires d'ouverture

De 8h30 à 24h, 7j/7. Pour le week-end contactez-nous



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 50 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie-associationne/Asso-Toulouse

Instruction de la demande de salle

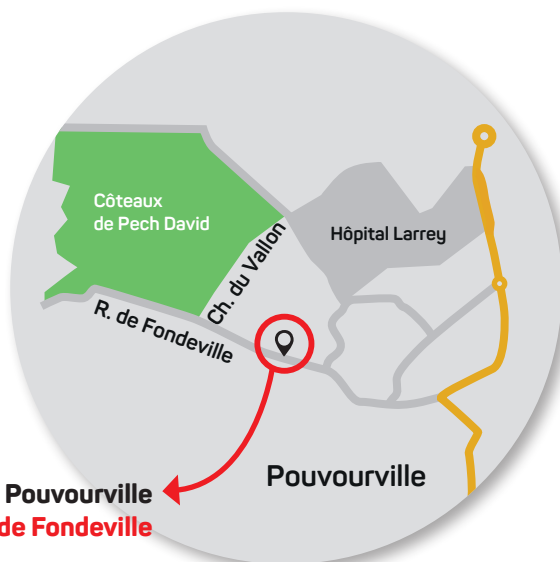
- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme
d'usage.

- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes
techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer
le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé
des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement
intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- > Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais
nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires
de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle rue de Nîmes

62, rue de Nîmes

Accès métro ligne B - station Saouzelong



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19

ou personnes debout : 19

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

19 chaises, 6 tables rectangulaires, 1 table ronde,
1 horloge.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.

- Moyennant 10 € pour une réservation unique
(ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 35 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme
d'usage.

- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes
techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer
le coût de la salle.



À noter

> Pour tout type de manifestation, l'**organisateur** sera informé
des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement
intérieur qu'il devra s'engager à respecter.

> L'installation et le rangement sont à la charge de l'**organisateur**.

> Lors de la réservation, l'**organisateur** doit prévoir les délais
nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.

> Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires
de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle La chapelle SAINT-MICHEL

18, grande rue Saint-Michel

Accès métro ligne B - station Marcel Langer



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 80 (avec tables)

ou 60 (sans tables)

ou personnes debout : 113

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

80 chaises, 10 tables, 2 portants, 1 sono,
1 vidéo projecteur avec écran, 3 micros sans fil
(prévoir piles AA), branchement vidéo sur scène
et en régie (à l'étage) VGA et HDMI, 1 scène amovible,
projecteurs pour scène, boucle mal-entendant,
office, placard, évier



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 145 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle SAINT-MICHEL

95, grande rue Saint-Michel

Accès métro ligne B - station Marcel Langer



Point de retrait
et de retour des clés

Maison des Associations
3 place Guy Hersant

Métro :
Ligne B : Station Empalot

À vocation principale de réunions et réunions politiques

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 20 (avec tables)
ou 20 (sans tables)
ou personnes debout : 46
Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

20 chaises, 6 tables, 1 tableau blanc.

Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 95 € HT par créneau.
3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

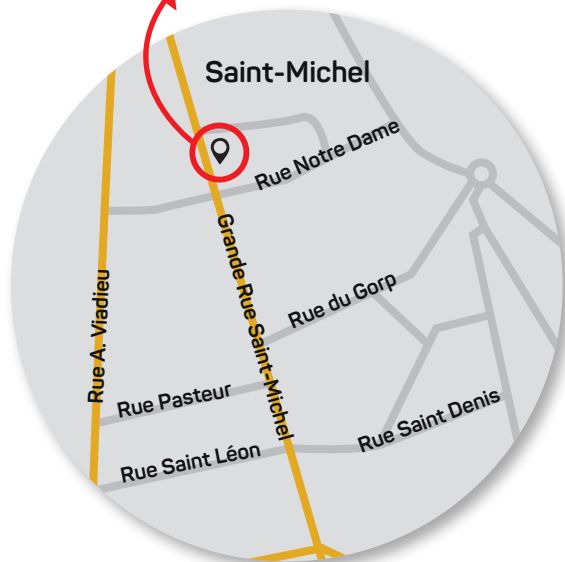
- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle Saint-Michel
95, Grande rue Saint-Michel



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

MAIRIE DE



TOULOUSE

www.toulouse.fr

Secteur Ouest





Salle des fêtes LAFOURGUETTE

28, rue de Gironis - Possibilité de stationnement
Accès bus ligne 12 - arrêt Place des Glières



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :
Ligne A : Station Capitole
Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 196 (avec tables)

ou 250 (sans tables)

ou personnes debout : 250

Normes : Type L - Catégorie 3



Équipements mis à disposition

250 chaises, 56 tables, 1 vidéo projecteur, 1 sono,
1 écran, 2 micros HF (prévoir piles AA), 1 micro
filaire, 1 scène fixe, pupitre, 2 loges en sous-sol, 2
panneaux d'affichage extérieur et 3 intérieur,
1 comptoir avec évier et plan de travail, 1 placard,
3 portants et 20 cintres, 1 scène et loges avec
ascenseur d'accès.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 280 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



**Salle des fêtes
Lafourquette
28, rue de Gironis**

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle Jean DIEBOLD

Place des Glières - Possibilité de stationnement
Accès bus ligne 12 - arrêt place des Glières



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation unique de réunions et réunions politiques.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 85 (avec et sans tables)
ou personnes debout : 98
Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

85 chaises, 15 tables, 1 vidéoprojecteur :
branchement HDMI - VGA au mur (télécommande
sur place), 1 micro HF, 2 panneaux d'affichage,
1 portant et 34 cintres.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :
- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.
* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 110 € HT par créneau.
3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

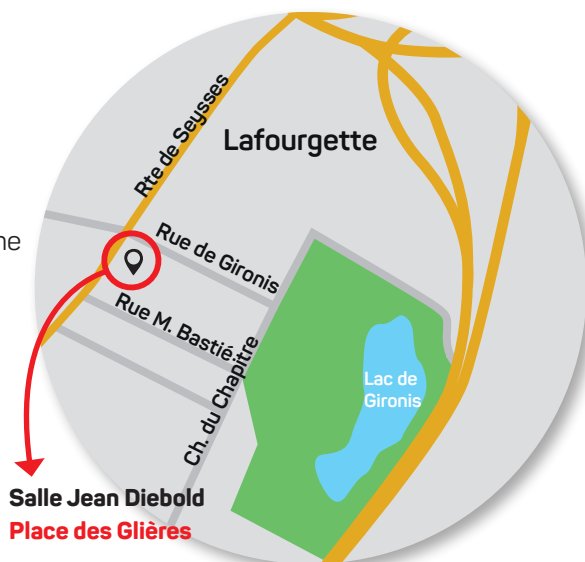
toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle GIRONIS

80, rue du Chapitre

Accès métro ligne A - station Basso Cambo et bus ligne 12



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 30 (avec tables)

ou 40 (sans tables)

ou personnes debout : 49

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

40 chaises, 7 tables, 1 portant de 40 cintres,
évier et placard, 1 lavabo.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 100 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle MIRAIL UNIVERSITÉ

14, chemin du Mirail

Accès métro ligne A - station Mirail Université et bus ligne 14



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 19

ou personnes debout : 19

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

3 tables, 19 chaises.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 90 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

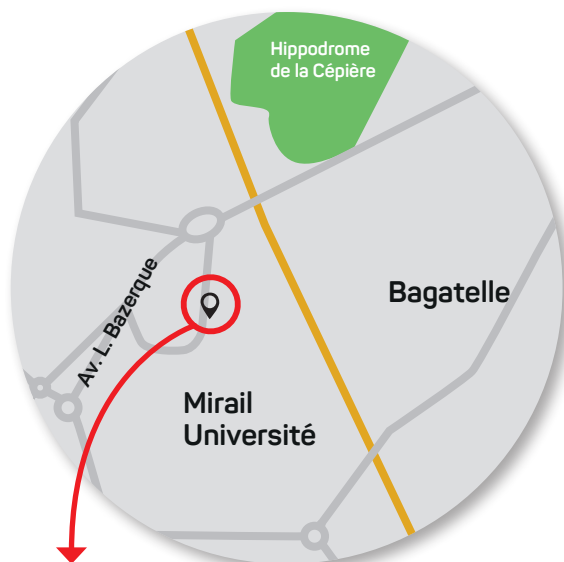
toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle Mirail Université
14, chemin du Mirail

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle MONLONG

36, chemin de Perpignan
Accès bus ligne 12 - arrêt Camus



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :
Ligne A : Station Capitole
Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises grande salle : 72 (sans table)
ou 72 (avec tables)

Personnes assises petite salle : 36 (sans tables)
ou 18 (avec tables)

Personnes debout : 170

Normes : Type L - Catégorie 5 Salle modulable



Équipements mis à disposition

70 chaises, 15 tables, sonorisation, 2 micro HF, 1 vidéoprojecteur, 1 cuisine avec placard sous évier et micro-ondes.

Parc fermé uniquement accessible aux utilisateurs.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 105 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse



Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle Monlong

36, Chemin de Perpignan

À noter

- > Pour tout type de manifestation, l'organisateur sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de l'organisateur.
- > Lors de la réservation, l'organisateur doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle SAINT-MARTIN - 2

2, rue Sentenac - Possibilité de stationnement
Accès ligne A - station Arenes puis Linéo 2 - arrêt Bisson



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :
Ligne A : Station Capitole
Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation principale de réunions.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes debout : 24
Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

1 tables, 1 glace le long du mur, 1 sono,
une barre de danse et parquet.

Jours et horaires d'ouverture

De 8 h 30 à 24 h, 7j/7. Pour le week-end contactez-nous



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

- Accès aux salles :
- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.
 - Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).
- * Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

- Redevance de 170 € HT par créneau.
3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41
Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr
Pour les associations, téléservice disponible sur :
toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle SAINT-MARTIN - 1

2, rue Sentenac - Possibilité de stationnement
Accès ligne A - station Arenes puis Linéo 2 - arrêt Bisson



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :
Ligne A : Station Capitole
Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 119
ou personnes debout : 119
Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

119 chaises, 15 tables, 1 vidéo projecteur
avec écran, 1 portant avec 20 cintres, 1 sono,
1 local rangement, 1 local avec évier, placards
et réfrigérateur.

Jours et horaires d'ouverture

De 8 h 30 à 24 h, 7j/7. Pour le week-end contactez-nous



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :
- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.
* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 110 € HT par créneau.
3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

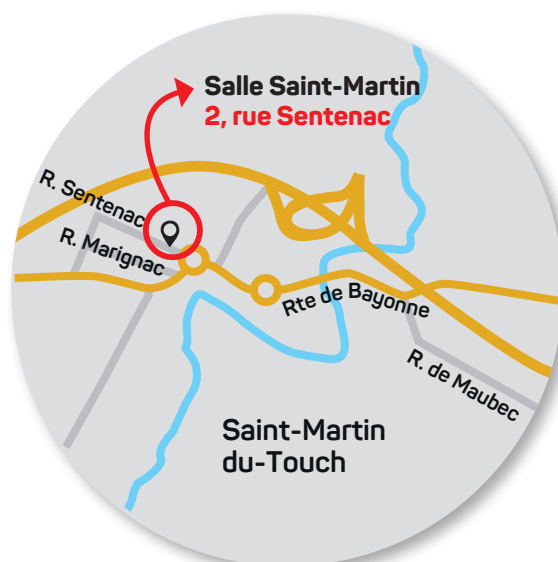
Appelez le : 05 61 22 20 41
Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr
Pour les associations, téléservice disponible sur :
[toulouse.fr/services/vie-associationne/Asso Toulouse](http://toulouse.fr/services/vie-associationne/Asso-Toulouse)

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer
le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



Salle SAINT SIMON

8, place de l'église St Simon - Possibilité de stationnement
Accès métro ligne A - station Basso Cambo
et ligne 87 - arrêt Eglise de St-Simon



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :
Ligne A : Station Capitole
Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation unique de réunions et réunions politiques.

Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises: 70 (sans table)
ou 78 (avec tables)
ou personnes debout: 154
Normes: Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

92 chaises, 23 tables, 1 chariot, vidéo projecteur
avec écran, sono, 2 micros HF, 1 micro filaire.
(prévoir piles AA), 2 ventilateurs muraux

salle 1: 16 tables, 1 estrade

salle 2: 7 tables, 1 distributeur de boisson, 1 évier,
2 portants et 20 cintres.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 145 € HT par créneau.

3 créneaux: matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie-associationne/Asso-Toulouse



Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.

Salle TIBAOUS

15, rue Missak-Manouchian

Accès métro ligne A - station Basso Cambo et ligne 53 et 58 - arrêt Tibaous



**Point de retrait
et de retour des clés**

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

Salle ouverte aux particuliers.

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 30 (avec tables)

ou 33 (sans tables)

ou personnes debout : 50

Normes : Type L - Catégorie 5



Équipements mis à disposition

40 chaises, 6 tables.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation annuelle de 60 €.

- Moyennant 10 € pour une réservation unique (ponctuelle).

** Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.*

> Autres utilisateurs :

Redevance de 100 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

toulouse.fr/services/vie-associationne/Asso-Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme d'usage.

- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.

Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer le coût de la salle.



Salle Tibaous
15, rue Missak-Manouchian

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires de personnel et de ménage pourront être facturés.



MAISON DE LA CITOYENNETÉ OUEST - salle Polyvalente

14 chemin Edgar Varèse

Accès métro ligne A - station Reynerie



Point de retrait
et de retour des clés

32 rue Valade
Toulouse

Métro - 2 arrêts :

Ligne A : Station Capitole

Ligne B : Station Compans-Caffarelli

À vocation principale de réunions et réunions politiques.

Animations diverses envisageables sous réserve des possibilités
et des contraintes techniques et de sécurité : contactez-nous.



Capacité d'accueil selon configuration

Personnes assises : 84 (avec tables)

ou 84 (sans tables)

ou personnes debout : 144

Normes : Type L - Catégorie 2



Équipements mis à disposition

84 chaises, 14 tables, vidéoprojection,
écran, sonorisation.



Tarifs

> Associations loi 1901, déclarées en Préfecture :

Accès aux salles :

- Gratuit et illimité sous réserve d'une cotisation
annuelle de 60 €.

* Pour toute manifestation spécifique, contactez-nous.

> Autres utilisateurs :

Redevance de 90 € HT par créneau.

3 créneaux : matin ou après-midi ou soir.



Réservation obligatoire

Appelez le : 05 61 22 20 41

Écrivez à : reservation-salle.toulouse@mairie-toulouse.fr

Pour les associations, téléservice disponible sur :

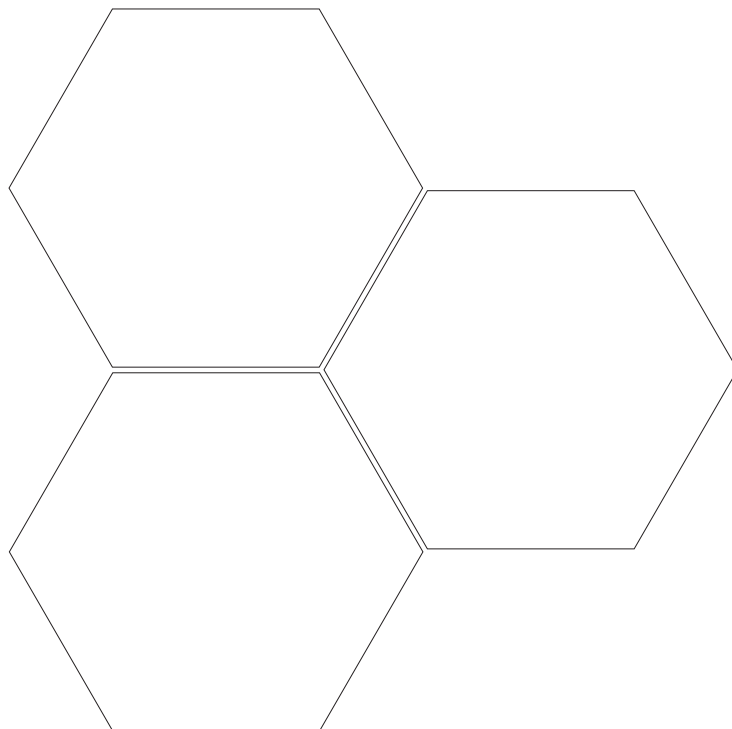
toulouse.fr/services/vie associative/Asso Toulouse

Instruction de la demande de salle

- Sous réserve de disponibilité et de compatibilité en terme
d'usage.
- Un délai de 3 semaines est requis sauf contraintes
techniques ou administratives particulières.

Annulation

Possible jusqu'à 6 jours ouvrés avant la manifestation.
Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de facturer
le coût de la salle.



Maison de la citoyenneté
Ouest
14 chemin Edgar Varèse

À noter

- > Pour tout type de manifestation, **l'organisateur** sera informé
des contraintes techniques, de la sécurité et du règlement
intérieur qu'il devra s'engager à respecter.
- > Visite de présentation des éléments techniques et de sécurité
obligatoire.
- > L'installation et le rangement sont à la charge de **l'organisateur**.
- > Lors de la réservation, **l'organisateur** doit prévoir les délais
nécessaires à l'installation, la désinstallation et le nettoyage.
- > Selon la nature de la manifestation, des frais supplémentaires
de personnel et de ménage pourront être facturés.